



JOURNÉE
D'ÉTUDE

Techni.Cités

26 juin 2018 - Paris

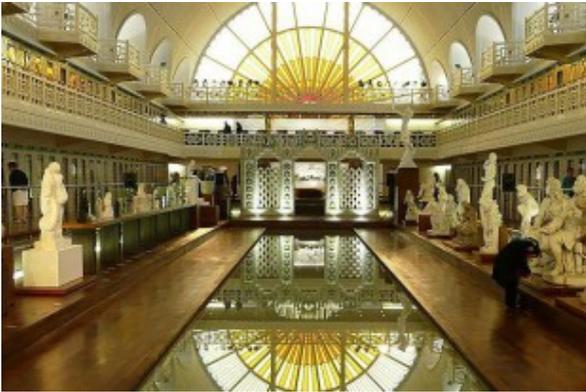
**TIREZ PARTI DE LA PÉRIODE
TRANSITOIRE 2018-2020**

ACCUEIL > ACTUALITÉ CULTURE > L'Association des conservateurs de musées veut agrandir la famille

MUSÉES

L'Association des conservateurs de musées veut agrandir la famille

Publié le 08/01/2018 • Par [Hélène Girard](#) • dans : [Actualité Culture](#), [France](#)



Piscine Roubaix Caster 2 CC BY SA 3.0

L'Association générale des conservateurs de collections publiques de France (AGCCPF) entame une année de réforme en profondeur en ouvrant ses rangs aux autres métiers des collections patrimoniales publiques. Avec, en toile de fond, de nombreux sujets d'actualité à suivre.

« Un projet ambitieux, qui va nécessiter un grand remaniement de nos statuts » : présidente de [l'Association générale des conservateurs de collections publiques de France](#) (AGCCPF) depuis un an, Catherine Cuenca ne sous-estime pas le travail à abattre au cours des prochains mois.

Mutation des musées

Lors de son assemblée générale de mai 2017, l'association a acté le principe d'un élargissement de ses rangs à l'ensemble des professionnels des musées et des patrimoines publics : régisseurs, restaurateurs, médiateurs etc. « qui sont de plus en plus nombreux », souligne Catherine Cuenca, convaincue qu'il est temps de « prendre en compte l'évolution du rôle des musées ».

Pour procéder à cette réforme, l'association va devoir mener une série de discussions avec ses homologues des autres métiers du patrimoine. La nouvelle stratégie devrait

aussi permettre à l'AGCCPF de multiplier ses effectifs et donc de renforcer sa capacité de représentation d'un monde muséale en pleine mutation.

Sections fédérées en région

Par ailleurs, l'AGCCPF veut resserrer les liens avec ses sections fédérées. A raison d'une par région administrative, ces sections, souvent constituées elles-mêmes en association, assurent un lien de proximité avec les équipements muséographiques et les territoires. Celles des régions qui ont fusionné ont dû, elles-aussi, se fondre dans une nouvelle entité unique. Processus que seules les sections d'Auvergne et de Rhône-Alpes n'ont pas encore achevé.

Vade-mecum juridique

Les responsables de l'AGCCPF vont conduire ce chantier statutaire et stratégique parallèlement à d'autres projets. Notamment :

- la réalisation d'un vade-mecum juridique [\(1\)](#), réunissant l'ensemble des textes de référence applicables dans les musées. « Un travail qui n'a pas été fait depuis la mise en œuvre de la loi-musées [\(2\)](#) et que nous réclamons nos collègues car beaucoup de textes ont été publiés depuis 2002", observe Catherine Cuenca ;
- l'organisation de [journées d'études](#) en mars 2018, consacrées au thème de l'Histoire et de sa mise en muséographie et qui auront lieu dans les Pays de la Loire.

FOCUS

Des sujets de préoccupation en série

Tout en menant à bien ses projets de réforme, l'AGCCPF devra garder un œil sur de nombreux sujets d'actualité qui ont un impact direct sur la vie des musées :

- les effets de la réforme territoriale. L'éloignement des services déconcentrés de l'Etat dans les régions fusionnées inquiète les professionnels. En revanche, espère Catherine Cuenca, « la montée en puissance des EPCI est potentiellement une opportunité pour les musées appartenant à des collectivités aux moyens modestes ou sur des territoires en déclin » ;
- les difficultés budgétaires des collectivités, qui pèsent particulièrement « sur les musées des

viles moyennes et petites, note la présidente de l'AGCCPF. Elles accentuent la fracture entre les musées des grandes villes et ceux des petites villes, que le Livre blanc des musées [rédigé par l'association en 2011, ndlr] avait déjà dénoncée » ;

- la pyramide des âges défavorable à la profession et aux musées, elle aussi déjà pointée dans le Livre blanc et par le [rapport d'activité](#) de l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) en 2014. Avec, déjà à l'époque, une moyenne d'âge supérieure à 50 ans. A cela s'ajoute le fait que, pour des raisons budgétaires, nombre de collectivités préfèrent recruter des attachés de conservation sur des postes de conservateurs. Autre donnée du problème : les conservateurs qui rechignent à prendre la direction de musées en région. « Rien n'a changé depuis », soupire Catherine Cuenca ;
- les suites qui seront données à la [Mission Musées du XXIème siècle](#).

RÉFÉRENCES

- Restez informé de l'actualité des politiques culturelles, [inscrivez-vous à la Newsletter Culture de la Gazette](#)

THÈMES ABORDÉS

[Conservation du patrimoine](#)[Fonction publique territoriale](#)[Politiques culturelles](#)

Notes



Note 01 - dans le cadre du prochain numéro de la revue « Musées et collections publiques de France » publiée par l'association - [Retour au texte](#)

Note 02 - [loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France](#) - [Retour au texte](#)



NOS OFFRES D'EMPLOI



CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE

Chef de projet informatique pour le numérique éducatif (h/f)

Val-De-Marne

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE

DIRECTEUR/TRICE PILOTAGE ET RESSOURCES MUTUALISEES H/F

Saone-Et-Loire

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Responsable du service conseil de gestion (h/f)

Oise

➤ **TOUTES LES OFFRES D'EMPLOI**

Suivez la Gazette



[Tout savoir sur la Gazette](#)

[Contacts](#)

[Mentions légales](#)

[Abonnement - Pack Info](#)